Dr Pierre KATSOULIS
De la Faculté de Médecine de Paris

## UN EMPIRIQUE AU XVIIe SIÈCLE

# Jacques BEAULIEU, dit Frère Jacques

## (1651-1714)

PARIS
Marcel VIGNÉ, Éditeur
13, rue de l'École de Médecine
1929

...RIE
MEDICALE
H. BOULANGE
14, RUE DE
L'ANCIENNE COMÉDIE
PARIS VI
COMMISSION
EXPORTATION
ACHAT
VENTE
ECHANGE
...m. Lyotard Neveu Succr
B xxiv Bea

UN EMPIRIQUE AU XVII$^{e}$ SIÈCLE

# Jacques BEAULIEU, dit Frère Jacques

(1651-1714)


FRATER JACOBUS DE BEAULIEU, ANACHORETA BURGUNDUS, Lithotomus omnium Europæorum peritissimus
Intaminatis fulget honoribus. Horat.
Frere Jacques, Citoyen de France,
Enfans en proie a la soufrance,
Touche de vos vives-douleurs.
De ses envieux bravera les clameurs.
Armés vos mains pour sa défence,
Des Calculs quil vous a tirés,
Ses ennemis en seront dispersés.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30627606

Dr Pierre KATSOULIS

De la Faculté de Médecine de Paris

# UN EMPIRIQUE AU XVIIe SIÈCLE

# Jacques BEAULIEU, dit Frère Jacques

## (1651-1714)

PARIS

Marcel VIGNÉ, Éditeur

13, rue de l'École de Médecine

1929

A MONSIEUR LE PROFESSEUR MÉNÉTRIER

Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin Honoraire de l'Hôtel-Dieu
Membre de l'Académie de Médecine

*Qui a bien voulu accepter la présidence de notre thèse. En hommage de profonde et respectueuse gratitude.*

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX DE PARIS

# PRÉFACE

*Il y a eu dans presque tous les temps des hommes qui, dépourvus à peu près d'instruction professionnelle, la poche vide de tout diplôme universitaire, ont consacré leur vie à la pratique de quelque partie très limitée de la chirurgie, et y ont acquis une habileté incontestable et une grande réputation; ils ont choisi ce coin de l'art dans lequel l'habitude, l'adresse, l'expérience consommée peuvent, jusqu'à un certain point, tenir la place de la science; on a vu de ces hommes, sans connaître beaucoup l'anatomie des organes genito-urinaires, manier avec une dextérité surprenante le bistouri, pénétrer sans hésiter dans la vessie et en extraire les calculs qu'elle renfermait.*

*Tel fut Jacques Beaulieu, plus connu sous le nom de Frère Jacques, que l'on a* (*) *représenté comme un vulgaire* inciseur de pierre, *mais qui est considéré aujourd'hui comme un de ceux qui ont contribué à transformer la*

(*) Velpeau (18) refusait à Frère Jacques toute participation à la découverte de la cystostomie latéralisée.

*taille périneale (4) (9), et à en faire une opération relativement bénigne.*

*Un empirique aussi heureux mérite mieux que l'oubli; c'est pourquoi nous avons essayé de retracer sa vie aventureuse.* (*)

---

(*) Voir à la fin de notre travail les sources que nous avons utilisées.

## CHAPITRE PREMIER

# Les Origines de Frère Jacques

Jacques Beaulieu naquit en 1651 à l'Etandonne (*), hameau d'une cinquantaine d'habitants, sis à un kilomètre de Beaufort (Jura), dans l'ancien comté de Bourgogne. Son instruction fut très rudimentaire, car il appartenait à une famille peu aisée, vivant péniblement des travaux des champs. Dans son jeune âge, il tomba assez gravement malade et fut soigné à Lons-le-Saunier. Il y avait alors dans cette ville, sur les bords de la Vallière, un petit hôpital d'une douzaine de lits, fondé par la corporation des marchands. Jacques Beaulieu y vit pratiquer un certain nombre d'opérations qui ne cessèrent de l'intéresser. Il aimait à suivre le barbier et voulait aussi

(*) Dans ce pays, écrivait D. Monnier (14) en 1828 : « on sait à peine qu'il y demeura, et sa mémoire y aurait tout à fait péri, si l'on n'avait pas observé pendant de longues années des plantes étrangères croissant à travers un champ qui fut autrefois son jardin ».

apprendre à saigner, mais sa famille le dissuada de suivre cette voie.

Ne sachant quel métier adopter, Jacques Beaulieu pr.t parti dans un régiment de cavalerie où il servit cinq années et fit connaissance avec un certain Pauloni « qui taillait du boyau et de la pierre ».

Après avoir obtenu son congé, Jacques Beaulieu suivit cet empirique pendant cinq ou six ans et voyagea avec lui en différents pays. L'envie qu'il avait de s'instruire le rendit fort attentif à la pratique de son maître; mais dès qu'il se crut en état de pouvoir travailler sans guide, il le quitta sur la route de Venise, où il ne voulut point le suivre, et se rendit en Provence. Abandonné à lui-même, il essaya de faire les opérations qu'il avait vu pratiquer à Pauloni et pratiqua pendant huit ou dix ans, habillé comme tout le monde. En 1690 ou 1691, il commença à porter un habit monacal, qui ne ressemblait à aucun des ordres religieux connus, et depuis ce temps, il prit le nom de Frère Jacques, qui lui resta toujours. Cet habit avait assez de rapport avec celui des récollets, mais avec cette différence que le nouveau frère était chaussé, et qu'au lieu de capuchon, il portait un chapeau. « Ils s'était fait encore une religion à sa mode, avec des vœux dont il laissait la liberté à son évêque de le dispenser, quand il voudrait ».

Frère Jacques se fit connaître dans plusieurs villes de France. Il tailla beaucoup en Provence et principalement

à Marseille. Il se rendit en Languedoc et en Roussillon, et on prétend que ce fut à Perpignan qu'il commença de latéraliser l'incision qu'il faisait en pratiquant le grand appareil. Il revint dans sa province en 1688, fit quelques dons à la paroisse de son village; et en 1695, il se rendit à Besançon, où il tailla heureusement quelques pauvres et, parmi un très petit nombre de gens de quelque considération, un chanoine de la métropole qui lui conseilla d'aller à Paris, et lui donna, avec des certificats, une lettre de recommandation pour un chanoine de Notre-Dame. (1)

---

## CHAPITRE II

# L'Opération de la taille avant Frère Jacques
# Frère Jacques à Paris
# Ses opérations à l'Hôtel-Dieu et à la Charité

---

Avant de rapporter les aventures de Frère Jacques à Paris, de narrer ses succès et ses déboires, nous allons brièvement rappeler de quelle façon on pratiquait avant lui l'extraction des pierres de la vessie.

L'histoire de la taille pour l'extraction de la pierre vésicale se perd, dit M. Jeaubrau (9), dans les origines de l'antiquité grecque, puisque le serment d'Hippocrate contient le passage suivant : « Je jure de ne tailler aucune personne atteinte de la pierre, j'abandonnerai cette pratique aux mercenaires qui s'y livrent ». Interdiction qui d'ailleurs a exercé la perspicacité des commentateurs et que l'on a expliqué de bien des façons.

« Jusqu'à la fin du xvi[e] siècle, la taille fut exclusivement pratiquée par des empiriques nomades, véritables chemineaux de la chirurgie illégale, ignorants non seulement du latin, ce qui valait déjà aux barbiers le mépris des

médecins, mais souvent complètement illettrés. Sous les appellations de *coureurs*, *inciseurs*, *tailleurs*, *drameurs de pierre*, ils parcouraient l'Europe, sac au dos, narguant les barbiers et les chirurgiens qu'ils traitaient d'ignares et de poltrons, taillant les calculeux, abattant les cataractes, châtrant les hernieux et disparaissant d'autant plus vite que dans la même localité, ils avaient plus de morts sur la conscience. Comme le disait, non sans amertume, l'un des plus glorieux de ces empiriques, Franco, un Provençal qui, vers le milieu du XVI[e] siècle, eut la gloire de pratiquer, pour la première fois et avec succès, la taille hypogastrique: « On excuse les fautes du médecin et de l'apothicaire, mais nous, si ce qu'avons entrepris ne succède toujours si heureusement qu'on voudrait, on nous appelle meurtriers et bourreaux, avec contrainte bien souvent de gagner les champs » .

Ni Guy de Chauliac, ni Ambroise Paré, ces barbiers-chirurgiens de génie, n'osèrent exécuter la taille, par crainte d'être rabaissés au rang des coureurs. Ils se sont bornés à en donner la description dans leurs ouvrages, en reproduisant textuellement la technique indiquée par Celse, l'historien romain de la médecine, d'où le terme de *taille de Celse* qui lui est resté ou encore de *taille par le petit appareil*, à cause du nombre restreint d'instruments nécessaires pour la pratiquer. Cette opération était d'ailleurs d'application limitée, puisque Celse conseille d'opérer

seulement les enfants de neuf à quatorze ans. Restriction qui s'explique facilement quand on songe que la taille de Celse consiste à refouler vers le périnée la pierre accrochée par un doigt introduit dans le rectum, et à couper tous les tissus sur la saillie faite par le calcul.

La taille par le petit appareil fut la seule employée jusqu'au début du XVI^e^ siècle. A cette époque, un opérateur italien, dont le nom ne nous est pas parvenu, inaugura une technique nouvelle qui fut appliquée par Jean des Romains, médecin à Crémone, et vulgarisée par son élève Marianus Sanctus.

L'innovation consistait à introduire dans l'urètre un conducteur (creusé d'une cannelure destinée à éviter les échappées du bistouri), pour guider l'opérateur dans l'ouverture de la portion périnéale et membraneuse du conduit Ce seul perfectionnement permit d'étendre les bienfaits de la taille aux sujets de tout âge et même aux vieillards. Il fallait pour pratiquer cette opération des instruments nombreux et compliqués : un cathéter cannelé (*itinerarius*), un explorateur-conducteur boutonné, un dilatateur, des écarteurs, un tenette forceps pour retirer la pierre, une cuiller pour extraire les fragments. D'où la dénomination de *taille par le grand appareil* donnée à cette opération, qui consistait en somme à extraire la pierre par le col vésical et l'urètre postérieur dilatés avec des écarteurs au maximum, souvent jusqu'à les faire éclater.

Pour guérir, nos aïeux devaient avoir d'ailleurs une résistance à la douleur et à l'infection qui peut seule expliquer les résultats merveilleux obtenus par nos prédécesseurs, à une époque où, les soins étant très rudimentaires, les plaies suppuraient abondamment. En voici un exemple: Tallemant des Reaux raconte que Philippe Collot, un opérateur parisien spécialisé dans l'opération de la pierre, ayant taillé un gros moine, « le cinquième jour, la playe se portant bien pour le temps, le frater a avis d'un bénéfice; il se fait faire un coussinet qui avait un trou à l'endroit de la playe, et, assis comme une femme, il prend la poste et s'en va à Rome. A cheval, bien entendu. Quatre mois après, Collot rencontre sur le Pont-Neuf son moine revenu de Rome et mieux portant que jamais ».

Pendant huit générations, les Collot, véritable dynastie de lithotomistes, nom qu'on donna au XVIIIe siècle aux opérateurs de la pierre, pratiquèrent à Paris, sans jamais d'ailleurs en divulguer la technique, la taille par le grand appareil, dont ils simplifièrent l'instrumentation.

Les succès de Laurent Collot, le fondateur de la dynastie, avaient d'ailleurs attiré l'attention de la Cour, et, en 1556, il fut nommé par Henri II « opérateur du Roi pour la pierre », charge qu'il conserva avec une pension sous François II et Charles IX. Son arrière petit-fils fut, sous Louis XV, en 1754, le dernier titulaire de cette fonction honorifique.

Mais, bien qu'elle eût été simplifiée par les Collot, la taille par le grand appareil présentait de graves inconvénients. Pour retirer les grosses pierres, on causait parfois des dégâts irréparables, en déchirant le col vésical et l'urètre postérieur. Ces lésions entraînaient souvent soit une incontinence, soit une fistule définitive ».

Le moine franc-comtois va contribuer à transformer cette technique.

***

Frère Jacques arriva à Paris au mois d'août 1697 et n'eut rien de plus pressé que de porter sa lettre de recommandation au chanoine qui le conduisit lui-même chez M. de Harlai, premier président du parlement. Sur l'ordre de ce magistrat, les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu furent chargés d'examiner la capacité du nouveau lithotomiste. Ils le firent de mauvaise grâce, prévenus d'avance contre cet homme aux habits presque en haillons, qui, après avoir taillé, ne demandait que quelques sous pour faire repasser ses instruments ou pour faire raccommoder ses souliers, et qui d'autre part leur présentait des milliers de certificats de guérisons, en leur assurant qu'il n'était venu dans la capitale que pour leur apprendre une méthode meilleure que celle dont ils s'étaient servie jusqu'alors.

Voici d'ailleurs comment Méry, chirurgien-major aux

Invalides, anatomiste de l'Académie royale des sciences, raconte (13) sa première entrevue avec Frère Jacques.

« Il nous a dit qu'il étoit natif de Beaufort, Comté de Bourgogne, Baillage de Longsaunier, et que sa demeure ordinaire étoit à la Charité de Besançon, qui est une maison où l'on retire de vieilles gens et des enfants. Il nous a dit qu'il avoit fait à Besançon beaucoup d'opérations de la Pierre, et qu'il en avoit encore fait un très grand nombre dans d'autres Villes et dans la campagne, et qu'elles avoient presque toutes eu des succez fort heureux; quoy que les lettres que l'on a reçuës de plusieurs endroits nous fassent douter que cela soit bien exactement vray. Tout le monde convient néanmoins qu'il a une fermeté inébranlable dans ses Opérations; quelque difficiles qu'elles soient, on ne l'a jamais vu s'étonner de rien. Il a la main assurée et il seroit difficile de trouver un plus hardi Opérateur. Il paroît honnête homme et avoir de la piété. Il seroit peut-être à souhaiter qu'il eût un peu plus de connoissance des parties qu'il coupe dans son Opération ».

Mais, pour se conformer aux ordres reçus de la part du premier président, les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu donnèrent cependant à Frère Jacques pour faire son expérience un cadavre à qui on avait mis une pierre dans la vessie. Ici encore nous laissons la parole à Méry pour raconter cette première séance.

Le septième jour de décembre 1697, je reçus un ordre, de la part de Monseigneur le Premier Président, de me rendre à l'Hôtel-Dieu, pour être présent à une épreuve, c'est-à-dire à l'extraction

d'une Pierre que l'on avoit mise dans la vessie d'un cadavre. Cette extraction devoit être faite par Frère Jacques, pour tirer cette Pierre. Voicy comme il s'y prit.

Ayant introduit dans la vessie une sonde solide, exactement ronde, sans rainure, et d'une figure différente de celle des sondes, dont se servent ceux qui taillent suivant l'ancienne manière; il prit un Bistouri semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais plus long, avec lequel il fit une incision au côté gauche et interne de la tubérosité de l'Ischium, et coupant obliquement de bas en haut, en profondant il trancha tout ce qui se trouva de parties depuis la tubérosité de l'Ischium, jusqu'à la sonde qu'il ne retira point. Son incision étant faite, il poussa son doit par la playe dans la vessie, pour reconnoître la Pierre, et après avoir remarqué la situation, il introduisit dans la vessie un instrument dont on voit icy la figure, pour dilater la playe et rendre par ce moyen la sortie de la Pierre plus facile. Sur ce dilatoire qu'il appelle son conducteur, il poussa une tenête dans la vessie, et retira aussitôt ce conducteur, et après avoir cherché et chargé la Pierre, il retira la sonde de l'urèthre, et ensuite la tenête avec la Pierre de la vessie, par la playe : ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoy que la Pierre fût à peu près de la grosseur d'un œuf de Poule.

Cette opération étant faite, je dissequay, en présence de Messieurs les Médecins et Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, les parties qui avoient été coupées. Par la dissection que j'en fis, et en les comparant avec les mêmes parties oposées que je disséquais aussi, nous remarquâmes que Frère Jacques avoit coupé d'abord des graisses, environ un pouce et demi d'épaisseur, qu'il avoit ensuite

coupé le col de la vessie dans toute sa longueur par le côté, et environ demi pouce du corps même de la vessie.

Deux jours après cette expérience j'allay chez Monseigneur le Premier Président luy rendre conte de ce que nous avions observé, et lui dire mon sentiment sur l'Opération de Frère Jacques. Voicy le raport que j'eus l'honneur de luy en faire.

## *RAPORT DE L'OPÉRATION DE FRÈRE JACQUES A MONSEIGNEUR LE PREMIER PRÉSIDENT*

« Monseigneur, la manière d'opérer de Frère Jacques me paroît beaucoup plus avantageuse pour l'extraction de la Pierre, que celle qui se pratique ordinairement; parce que l'incision étant faite dans le col et le corps de la vessie, et la Pierre tirée par la partie la plus large de l'angle que forment les os pubis, elle peut sortir avec facilité et sans aucun éfort : Mais dans l'Opération ordinaire, comme on ne fait d'incision qu'à l'urèthre; que l'on tire la pierre par le col de la vessie qu'on n'a point coupé, et par la partie la plus étroite de l'angle que décrivent les os pubis par leur union ; il est visible que par ces endroits qui sont fort étroits, on ne peut pas tirer la Pierre qu'avec de Grands éforts et une extrême difficulté, pour peu qu'elle soit grosse : d'où il est aisé de tirer cette conséquence, que l'Opération que fait Frère Jacques, pour tirer la pierre hors de la vessie, ne doit pas être suivie d'accidents aussi fâcheux, que ceux qui suivent de l'Opération ordinaire. Premièrement parce que par sa manière particulière d'opérer, il ne coupe aucun des muscles de la verge : mais dans la commune on sépare entièrement les deux muscles accélérateurs l'un de l'autre par l'incision que l'on fait dans l'endroit de leur union,

qui est le lieu de leur origine. De là vient que ces muscles perdent souvent leur action.

» 2°. — En faisant son opération, il coupe à la vérité le corps des prostates, le col entier de la vessie par le côté, et un peu de son corps; mais ces parties n'étant arrosées que par de petits vaisseaux, l'hémorragie n'est pas tant à craindre que dans l'opération ordinaire, où l'on coupe toujours la partie spongieuse la plus épaisse du canal de l'urèthre, dans laquelle les deux artères de la verge déchargent une grande quantité de sang.

» 3°. — Son opération ne peut pas être suivie ni de l'échymose, ni de la fluxion, ni de la suppuration qui se font fort souvent dans les membranes des bourses, à l'occasion de l'opération ordinaire; parce que l'endroit par où il entre dans la vessie n'a pas de communication avec le scrotum, comme en a le périnée que coupent d'abord tous les autres Lithotomistes.

» 4°. — Faisant une longue incision au col et au corps de la vessie, par laquelle il tire la pierre sans peine, il évite la contusion et le déchirement de ces parties, qui arrivent presque toujours au col de la vessie, aux prostates qui luy sont jointes et à l'Urèthre dans l'Opération commune, pour peu que la Pierre soit grosse et sa surface raboteuse. De là vient que les parties qu'il divise, n'étant que coupées, peuvent plus facilement se réunir après son opération : d'où il suit qu'il doit y arriver moins de fistules qu'après l'Opération ordinaire ; parce que dans celle-cy les parties souffrant presque toujours une forte contusion, il leur arrive une perte considérable de leur substance, par la supuration qui s'en fait; ce qui empêche leur réunion, et produit la fistule. Mais, il me paroît, Monseigneur, que Frère Jacques pourroit entrer, comme il fait, dans la vessie, en faisant son incision deux pouces plus haut que

l'endroit qu'il coupe d'abord : ce qui rendroit la playe beaucoup moins profonde, et par conséquent la guérison plus facile; supposé qu'une playe du col et du corps de la vessie ne soit pas mortelle le plus ordinairement, comme on l'a crû jusqu'icy, et que le sphincter de la vessie puisse se réunir aussi exactement qu'il étoit. Pour cela il en faut venir à l'expérience.

» A l'égard des instruments dont il se sert, je ne vois pas qu'ils ayent d'avantage sur les nôtres. Au contraire il me semble que la sonde, qu'il introduit dans la vessie, est moins propre pour y entrer; parce que le talon qu'elle a rejete le bas du canal de l'urèthre trop en dehors.

» Elle est aussi moins sûre pour faire l'incision que les sondes ordinaires; parce que n'étant point crénelée, elle ne peut pas si sûrement servir à conduire la pointe de son Bistouri, qui peut toujours vaciller sur sa sonde qui est exactement ronde, quelque sûreté de main que puisse avoir Frère Jacques.

» Pour ce qui est du conducteur dont il se sert pour entrer dans la vessie, son incision étant faite, il n'est nullement propre pour conduire la tenète dans sa capacité, et ne peut pas être d'aucune utilité pour dilater l'incision qu'il fait au col et au corps de la vessie; puis elle est plus longue que la largeur de cet instrument et que d'ailleurs la tenète avec laquelle il tire la Pierre peut elle même servir à dilater la playe, mais seulement autant qu'il est nécessaire. Avantage que n'ont point tous les autres dilatatoires, qui l'élargissent souvent plus ou moins qu'il ne faut, ce qui en rend l'usage ou nuisible, ou inutile ».

Ainsi raisonnait Méry, alors approbateur de la méthode du Frère Jacques; mais comme d'autres s'appuyaient sur la variété de ses succès pour le condamner, et qu'en

convenant que ce nouveau lithotomiste avait guéri des calculeux désespérés, ils assuraient qu'il avait manqué des calculeux qu'on eût sauvés par la moins sûre des méthodes connues, ils parvinrent aisément à faire décider qu'on ne pouvait permettre à ce frère de pratiquer son opération sur un sujet vivant.

Frère Jacques, peu satisfait de l'accueil qu'on lui avait fait à Paris, sortit de la capitale dans le mois d'octobre pour aller à Fontainebleau, où la Cour était alors. Il s'adressa à Duchesne, premier médecin des princes, à qui il remit quelques lettres de recommandation et fit voir tous ses certificats. Duchesne fut intéressé par le récit que lui fit ce frère du dessein qui l'avait conduit à Paris et à la Cour et, après l'avoir questionné sur sa manière d'opérer et avoir lu les certificats du grand nombre d'opérations qu'il avait pratiquées, il en parla à Fagon, premier médecin du roi, à Bourdelot, premier médecin de Mme la Duchesse de Bourgogne, et à plusieurs autres, qui tous conclurent qu'il fallait le voir opérer.

Quelques jours après, il se présenta un garçon cordonnier de Versailles, qui était alors à Fontainebleau et qui avait la pierre. Duchesne le fit mettre chez un garde et lui fournit tout ce qui lui était nécessaire. Frère Jacques fit l'opération en présence des médecins et de Félix, premier chirurgien du roi; elle réussit, puisque trois semaines après le malade se promenait dans les rues,

et mérita au frère les applaudissements de tout le monde; le roi, qui en fut informé, dit « qu'il fallait avoir souci de cet homme-là ». Dès lors, il fut logé chez Bontemps, valet de chambre du roi, et pendant son séjour à Fontainebleau, il tailla six pierreux, quatre dans l'hôpital et deux dans le bourg, entre autres un Irlandais dans la vessie duquel on trouva une balle provenant d'un coup de feu reçu dix-huit ans auparavant.

Ces succès de Fontainebleau attirèrent l'attention sur Frère Jacques que les Parisiens considérèrent comme un homme envoyé de Dieu pour soulager l'humanité. Aussi, le 14 décembre 1697, un second ordre de Mgr le Président convoquait les chirurgiens pour voir opérer Frère Jacques sur le cadavre d'un jeune enfant de douze ans; cette nouvelle séance fut loin d'amener au Frère de nouveaux approbateurs parmi les chirurgiens.

Dans les premiers jours d'avril 1698, il tailla avec succès une dame Le Lorrain. Le 10 avril, il tailla dans la salle des opérations, à l'Hôtel-Dieu, un garçon de seize à dix-sept ans qui eut une hémorragie; mais ce mauvais résultat ne donna qu'une atteinte passagère à la célébrité dont il commençait à jouir. De tous côtés, on venait le voir.

« Ce dont je m'occupai le plus, écrit le naturaliste Martin Lister (12), c'est la nouvelle méthode pratiquée par un religieux appelé le Frère Jacques. Le 20 avril, il tailla à l'Hôtel-Dieu dix

malades en moins d'une heure de temps; et le troisième jour après l'opération, tous, à l'exception d'un seul, avoient bon courage et ne souffroient plus. Il taille également au grand ou au petit appareil ; dans les deux, il enfonce hardiment une large lancette ou un stylet dans le milieu du muscle de la cuisse, près de l'anus, jusqu'à ce qu'il ait rencontré le cathéter ou la pierre entre ses doigts; puis il élargit l'incision de la vessie en proportion de la pierre, au moyen d'un cercle d'argent ovale; si cela ne va pas, il y fourre ses quatre doigts et déchire l'ouverture ; et enfin, avec le bec-de-canne, il retire la pierre. Je l'ai vu opérer une seconde fois à l'Hôtel-Dieu ; en trois quarts d'heure, il tailla neuf personnes avec beaucoup de dextérité. Il me parut disposé à tout risquer. Je fus malade de la cruauté de cette opération, aussi bien qu'un autre Anglois plus solide que moi. Je ne laissai pas d'aller trouver tous ces malades à leur lit, et je les trouvai moins souffrans qu'étonnés ».

Cependant, désireux de ne pas exposer mal à propos la vie des pauvres, M. le premier Président invita les administrateurs de l'Hôtel-Dieu à s'assembler, le 26 avril, à l'archevêché, où furent mandés également médecins et chirurgiens de cet hôpital, conjointement avec Bessières. Méry, qui avait vu opérer Frère Jacques dès le début, fut prié de donner son avis le premier. Il lut alors le rapport suivant, aussi désavantageux pour le lithotomiste franc-comtois que le premier avait pu lui être favorable :

## *RAPORT SUR LA MÉTHODE DE TAILLER DE FRÈRE JACQUES, ET CELLE DES AUTRES LITHOTOMISTES*

« Quelque chemin que l'on prenne pour entrer dans la vessie, il se trouve dans tous des dangers qu'il est presque impossible d'éviter. Lorsque pour tirer la pierre hors de la vessie on fait incision au périnée, on coupe les deux muscles accélérateurs, on ouvre l'urèthre, et l'on pousse par le col dans le corps de la vessie une tenète dont on charge la pierre, que l'on tire avec cet instrument par la playe de l'urèthre. Or comme le diamètre du canal intérieur du col de la vessie est beaucoup plus petit que le volume que forment ensemble la tenète et la pierre, de là vient qu'on ne peut la tirer qu'avec de violents efforts : ce qui cause au col et au corps de la vessie une contusion et un déchirement considérables, suivis quelquefois de la mort, ou d'un incontinence d'urine, ou d'une fistule, par laquelle ceux qui échappent de l'opération perdent involontairement leur urine. Par la même raison il arrive aussi assez souvent aux femmes une incontinence d'urine lors que l'on leur tire la Pierre par l'urèthre, comme on a coutume de faire.

» Quand au contraire pour tirer la pierre hors de la vessie de l'homme ou de la femme, on commence l'incision, comme fait le Frère Jacques, par le moignon de la fesse, et que continuant entre le rectum et l'os pubis, l'on va couper le col et le corps de la vessie pour entrer dans sa capacité; il est évident que par cette méthode on tire la pierre avec plus de facilité; et les parties n'étant ni contuses, ni déchirées, peuvent plus aisément se réunir; d'où suit que cette opération doit être en apparence moins que l'autre suivie de fistule. Mais il est fort à craindre que le sphincter étant coupé, il ne reste une incontinence d'urine. De plus si l'on fait

réflexion qu'en parcourant le chemin que tient Frère Jacques pour passer de la fesse dans la vessie, on court risque de percer le rectum à l'homme, et le vagin à la femme, et de couper dans l'un et dans l'autre les rameaux des artères et des veines hypogastriques avec les vaisseaux de la verge et du clitoris; il sera aisé de juger que ces accidents étant d'une plus grande conséquence, que ceux qui arrivent à la taille ordinaire ; la méthode qu'il pratique doit être aussi plus dangereuse. Or tous ces accidents lui étant arrivéz tant dans les expériences que je lui ay vû faire sur les morts, que dans les opérations qu'il a faites sur les vivants, et dont j'ay été témoin, et m'étant aussi arrivéz dans les expériences de son opération que j'ay faites sur les morts à l'Hôtel-Dieu, de l'ordre de Monseigneur le Premier Président, quelque précaution que j'aye prise pour les éviter; je suis persuadé que sa méthode ne peut être aussi avantageuse aux malades que celle que l'on suit ordinairement. C'est ce que nous montre déjà l'événement des opérations qu'il a faites sur les vivants : car de huit qu'il a taillez, deux sont morts trois jours après, un autre a l'intestin ouvert et la Dame le Lorrain a le vagin percé de part en part. Des quatre autres je n'en scais point le succez.

» A l'égard du petit appareil que pratique Frère Jacques, il me paroît, quoique je ne l'aye pas vû jusques icy opérer de cette façon, que l'usage n'en peut être que funeste, parce que ne pouvant éviter d'ouvrir le corps de la vessie et de le déchirer quand la pierre est murale ou épineuse, on cause pour l'ordinaire la mort au malade. Aussi est-ce par cette manière d'opérer qu'a péri l'enfant qu'il a taillé à la Grenoüillère. A cette observation j'ajoûte celle-cy, qui est que ne pouvant éviter de couper le dessous du corps de la vessie en taillant au petit appareil, il court risque d'ouvrir les

vésicules seminales, qui sont placées en cet endroit, et d'entrer dans la capacité du ventre, en coupant le péritoine qui couvre le dessous du corps de la vessie. Enfin ce dernier accident m'étant arrivé en taillant un homme mort, comme Frère Jacques fait le vivant, me rend la méthode qu'il pratique dans l'homme encore plus suspecte que tous les accidents que j'ay raportez, celui-cy pouvant avoir des suites plus funestes.

» D'entre ces Messieurs qui parlèrent après moi, un de Messieurs les Médecins porta témoignage que les faits que j'avois avancé étoient réels. Il ajouta même que la méthode de Frère Jacques ayant autrefois été pratiquée, il y avoit bien sujet de craindre qu'elle n'eût été abandonnée que parce que le succès n'en avoit pas été avantageux aux malades. Frappé néanmoins aussi bien que les autres des assurances qu'on avoit donné de l'heureux événement d'un grand nombre d'opérations que Frère Jacques avoit faites en diverses Provinces du Royaume, il témoigna comme eux que le peu de mauvais succès que Frère Jacques avoit eu à Paris dans ces huit opérations que j'ay raportées, n'étoit pas suffisant pour faire rejetter sa méthode, de sorte qu'ils dirent à Monseigneur le Premier Président et à tous Messieurs les Administrateurs, qu'ils croyoient à propos d'en venir à de nouvelles expériences, et il fut résolu qu'il tailleroit à l'Hôtel-Dieu ».

Conformément à la décision prise que, pendant la saison de la taille (*), à l'Hôtel-Dieu et à la Charité de Paris, ce serait Frère Jacques qui « tailleroit dans ces lieux ».

---

(*) A l'Hôtel-Dieu, où l'Office des taillés avait été créé en 1644, la taille se pratiquait à dates fixes, au printemps et à l'automne. (6)

Frère Jacques opéra une soixantaine de calculeux. C'était un empressement inconcevable pour le voir travailler : il n'y avait pas un médecin ni un chirurgien qui ne tâchât d'entrer à l'hôpital; il fallait des gardes pour retenir la foule, car il y avait jusqu'à deux cents personnes présentes à ces séances de taille.

Mais le succès ne fut pas merveilleux; sur les soixante opérés, vingt-cinq moururent et vingt-quatre restèrent dans les hôpitaux atteints de fistules et d'incontinence d'urines. Et la bonne étoile de Frère Jacques commença à pâlir :

« La réputation de Frère Jacques s'en va à grand train, écrivait Lister (12) le 2 août 1698 : de ses quarante-cinq malades de l'Hôtel-Dieu, il n'y en a plus que seize qui soient en vie; et à la Charité, sur dix-neuf, il n'en reste que onze. Il a opéré dans les hôpitaux de Lyon, et, dit-on, avec moins de succès encore qu'à Paris. Je sais aussi qu'il ne manque pas d'ennemis, ce qui me fait souvent douter de ce que j'entends dire ».

Les chirurgiens reprochaient avec raison au lithotomiste d'ignorer l'anatomie, et d'agir d'autant plus témérairement qu'il ne connaissait pas le danger. Méry, après lui avoir été favorable au début, avait changé d'avis.

Il avait ouvert les corps des malades morts après avoir été opérés par Frère Jacques. « On souhaiterait, disait-il,

que Frère Jacques n'eut pas tant de rapport avec Raoux (*) dans le peu de connaissance que l'on remarque dans l'un et dans l'autre de l'anatomie et des autres parties de la chirurgie ».

Et Méry crut devoir expliquer pourquoi il avait changé d'opinion dans un rapport public :

### *CONCILIATION DES DIFFÉRENTS RAPORTS QUE J'AY FAITS DE L'OPÉRATION DE FRÈRE JACQUES*

« Comme ceux qui sont prévenus en faveur de l'opération de Frère Jacques pouroient me reprocher de m'être trompé, ou douter de ma bonne foy, ou m'accuser de me contredire en comparant la première de toutes mes observations avec les autres; parce qu'après avoir témoigné dans celle-là beaucoup de penchant pour préférer l'opération de Frère Jacques à l'ancienne, il paroit dans mes Observations suivantes que celle de Frère Jacques, loin d'être accompagnée des avantages que je suposois dans mon premier raport, est au contraire suivie d'un plus grand nombre d'accidents que l'opération que pratiquent les autres Lithotomistes, ainsi que je l'ay soutenu dans le second raport que j'en fis ensuite à l'assemblée générale de Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu; je vais, pour me mettre à couvert de leur critique, les détromper eux-mêmes, et faire connoître au public qu'il n'y a, dans la conduite

---

(*) En juillet 1663, un nommé Raoux, de Castres-en-Languedoc, tailla à Bordeaux 82 personnes, mais on reconnut que souvent il faisait seulement l'ouverture des téguments « sans profonder dans la vessie », et il fut obligé de déguerpir non sans avoir retiré plus de 12.000 livres de ses clients. (13)

que j'ay tenuë dans toutes mes Observations, ny erreur, ny envie, ny inconstance.

» Pour montrer cette vérité, je diray, premièrement, qu'ayant été obligé de dire à Monseigneur le Premier Président mon sentiment sur la première et la seule opération que j'avois vû faire alors à Frère Jacques dans l'Hôtel-Dieu, sur un cadavre d'homme de la vessie duquel il tira la pierre avec facilité, sans couper les muscles de la verge, n'y ouvrit aucun vaisseau considérable, je luy représentay que son opération pouvoit avoir des avantages plus considérables que n'en n'a celle qui se pratique ordinairement; suposé que la playe de la vessie ne fût pas mortelle, et que son sphincter, qu'il coupoit, pût se réunir et reprendre ensuite la même force qu'il avoit auparavant, ce que j'ay pu avancer sans blesser la vérité, puisque ne luy ayant encore vû faire alors que cette opération, je ne pouvois pas deviner que dans les vivants il perçeroit, comme il a fait depuis, aux uns l'intestin rectum ; qu'aux autres il sépareroit l'urèthre et la verge d'avec le col de la vessie; qu'à ceux-ci il perçeroit son corps, tantôt avec la sonde et tantôt avec son bistouri, et qu'à ceux-là il couperoit son corps, tantôt avec la sonde et tantôt avec son bistouri; et qu'à ceux-là il couperoit les vaisseaux hypogastriques avec les veines, les artères et les nerfs qui portent le sang et les esprits dans les corps caverneux de la verge et la partie spongieuse de l'urèthre, et à d'autres les muscles de la verge avec le releveur gauche de l'anus; ce qu'il auroit vraysemblablement évité s'il avoit tenu le même chemin dans tous ses malades; qu'il avoit suivi dans le cadavre de l'homme, sur lequel je luy vis faire la première opération.

» Secondement n'ayant point vû, avant ma première remarque, tailler à Frère Jacques ny femmes, ny filles, ny mortes, ny vivantes,

je ne pouvois pas prévoir qu'il leur perçeroit de part en part le vagin pour se rendre dans le corps de la vessie. Enfin sans l'avoir vû tailler au petit apareil, et avant l'ouverture que j'ay faite des cadavres d'un grand nombre d'enfants qui sont morts par cette façon d'opérer, je n'ay pu savoir que la compression qu'il fait au corps de la vessie et à l'intestin rectum, pût faire à ces parties les contusions, qui, avec la séparation du col de la vessie d'avec la verge, ont été la cause de leur mort; quoy que par la connaissance que j'ay de la situation de la pierre et de la structure des parties de la vessie qui la renferment, j'eusse prévû, comme il paroît par mon second raport, que son petit appareil leur devoit être funeste. Il me semble donc que je ne me suis pas trompé, et la différence qui se trouve entre le premier jugement que j'ay porté de son opération, fût la première épreuve que fit Frère Jacques à l'Hôtel-Dieu sur un cadavre d'homme, et celuy que j'en ay rendu sur un petit nombre de tailles qu'il fit ensuite dans Paris sur des vivants, avant qu'on lui confiât les malades de la Pierre, qui pour lors étoient à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, est une preuve évidente que j'ay toujours suivi et embrassé la vérité dans toutes mes remarques, et que je n'ay parlé différemment dans ces deux raports, que parce que les choses que j'avois vues étoient différentes. »

Et, se demandant, en fin de compte, si l'opération de Frère Jacques était à préférer à celles des autres lithotomistes, Méry concluait « qu'il est de la prudence de préférer l'ancienne méthode de tailler à celle de Frère Jacques », parce qu'elle expose beaucoup moins aux accidents et entraîne moins de suites préjudiciables à l'opéré.

## CHAPITRE III

# Les années de vie nomade
# Mort de Frère Jacques

Voyant qu'on ne lui permettait plus d'opérer dans les hôpitaux, Frère Jacques se mit à voyager.

En juillet 1698, il est à Orléans, où il taille cinq personnes à l'Hôtel-Dieu, trois en ville; quatre meurent, quatre restent avec des fistules. Il y pratique aussi, ainsi que Noël le mande à Méry (13), plusieurs opérations pour la « descente », qui réussissent assez bien.

Le 28 juillet 1698, Frère Jacques est à Aix-la-Chapelle. Le 7 août, la *Gazette d'Amsterdam* annonce son arrivée :

« Frère Jacques, Opérateur de la pierre du Roy, très chrétien, est arrivé le 28 juillet à Aix-la-Chapelle, pour y tailler un homme d'une pierre. Il fait à sçavoir par celle-cy, que si quelqu'un est incommodé de la pierre, gravelle, ou de quelque sorte de descente que se puisse être, qu'il entreprendra de les guérir, ne leur demandant rien, seulement par charité et bonne amitié, les Riches aussi bien que les Pauvres. Il offre aux Chirurgiens de leur montrer à

tailler de la pierre et ses autres Opérations pour rien; et à tous les Médecins de leur montrer les remèdes contre la Gravelle. Il loge chez M. Bloudel--Junier, médecin; et on trouvera qu'il fait ses Opérations d'une nouvelle manière qu'il a inventée. Elle n'est point dangereuse pour la vie, et sans crainte d'aucune fistule. De quoy il a guéry à Paris et à Versailles, en présence des Médecins et Chirurgiens du Roy de France et des Médecins et Chirurgiens de Paris, ayant de tous leur approbation ».

Cette annonce dut produire son effet, puisque Frère Jacques fit environ soixante opérations, la plupart avec succès.

L'année suivante, Frère Jacques revint en Hollande, où il fut présenté à M. de Bonrepos, alors ambassadeur de France; il fit plusieurs opérations, mais cette fois avec peu de succès.

En 1700, Fagon, qui s'était toujours intéressé aux opérations de Frère Jacques, sans doute parce qu'il avait lui-même la pierre, l'engagea à demeurer chez lui, à Versailles, pour faire des expériences sur le cadavre. Il les soumit au jugement de Duverney, qui fit remarquer que la manière actuelle d'opérer de Frère Jacques était préférable à l'ancienne, mais qu'il fallait modifier la sonde employée. C'est à partir de cette époque que Frère Jacques se servit d'une sonde cannelée pour assurer son lithotome et régler son incision.

En 1701, Fagon fit rassembler des sujets incommodés

de la pierre à la Charité de Versailles. Trente-huit tailles furent toutes couronnées de succès, ce qui témoigne des progrès de la méthode.

En 1702, Frère Jacques se rend à Angers et y opère encore avec bonheur. Hunault, chirurgien distingué de cette ville, ne se contente pas de l'assister de ses conseils, il le fait travailler avec lui. Et comme Frère Jacques vient de publier sa méthode dans un opuscule de huit pages, Hunault entreprend, pour l'exposer plus complètement, un ouvrage qui répondra aux critiques que Méry avait réunies dans son livre en 1700, et à celles plus récentes que Saviard (16) venait de formuler.

« Ce lithotomiste n'a de succès, disait-il, que: « 1° parce qu'il n'opère pas de la même manière que les autres lithotomistes (*appareil latéralisé*, intéressant la prostate, le corps et le col de la vessie). 2° parce qu'il a beaucoup de hardiesse tant à opérer qu'à vanter ses prouesses; 3° parce qu'il *semble* être désintéressé (de quoi il pourrait être blâmé, de par l'Evangile, pour montrer plus de zèle et de vertu qu'il n'en faut selon la science et selon Dieu); 4° parce qu'il porte l'habit de moine et qu'il *paraît* dévot; 5° parce qu'il assure que tout ce qu'il sait de la chirurgie lui est venu par inspiration divine, de sorte que n'ayant rien dépensé pour se faire instruire, il veut aussi enseigner à d'autres gratuitement ce qu'il sait ».

Les critiques de Saviard contenaient peut-être autant d'éloge que de blâme. Mais en tout cas Hunault ne put guère les réfuter puisque son ouvrage ne fût jamais im-

primé. Son patronage n'en fut pas moins utile à Frère Jacques.

Cette même année 1702, Fagon, ayant décidé de se faire tailler au printemps, fut sondé par Frère Jacques; il l'avait choisi pour lui faire l'opération, mais sa famille l'en détourna; et ce fut Maréchal, chirurgien de la Charité, qui le tailla avec un plein succès.

En 1703, le maréchal de Lorges se confia aux mains de Frère Jacques, après avoir reçu dans son hôtel vingt-deux pauvres attaqués de la pierre, pour les faire tailler, pour ainsi dire, devant lui. Les pauvres guérirent tous et le maréchal mourut.

Dépité de cette mort et surtout d'avoir vu son protecteur opéré par un autre, Frère Jacques résolut de quitter Paris et de regagner son pays. Il prit route pour la Bourgogne, s'arrêta à Montbard où il tailla avec succès un pauvre meunier, poussa jusqu'à Genève, où on l'avait mandé; il y opéra sept malades et deux à Carouges. Quoique des sept il en périt deux, il reçut un présent du grand et du petit conseil de la République.

En 1704, on le pressa de se rendre en Hollande. Il arriva à Amsterdam au mois de juillet, et opéra de nombreux malades avec reconnaissance. En témoignage de reconnaissance, les magistrats firent graver le portrait où il est représenté en habit religieux, avec un petit ermitage dans le lointain, une inscription latine justifiait les insuc-

cès de certaines de ses opérations : « *Quia non omnes convalescent, non idcirco nulla medicina est* », et le présentait comme le plus illustre des lithotomistes : « *Frater Jacobus de Beaulieu, anachoreta burgundus, lithotomus omnium Eropoeorum peritissimus* ».

Le même accueil fut réservé à Frère Jacques à Delft, à Utrecht, à La Haye, les magistrats de cette dernière ville firent une seconde fois graver son portrait et lui donnèrent en présent deux sondes d'or.

Rau, qui en ce temps-là enseignait la chirurgie et l'anatomie à Amsterdam, assista à ses opérations et en critiqua la méthode avec violence. Ce fut sans doute ce qui décida Frère Jacques à quitter la Hollande, bien que Vacher soutienne (17) le contraire. Il passa quelque temps à Anvers, puis à Bruxelles. Et comme on le demandait à nouveau à Amsterdam, il refusa de s'y rendre. Les magistrats de cette ville ne lui firent pas moins présent d'une médaille d'or valant 400 livres, où, d'un côté, son portrait était gravé, et de l'autre les armes de la ville d'Amsterdam avec une inscription : « *Pro servatis civibus* ».

Après avoir parcouru la Flandre, Frère Jacques revint en France. Il passa à Versailles, se présenta à Fagon qui voulut lui faire quelques présents. Frère Jacques les refusa et se contenta d'un certificat avec autorisation d'opérer dans tous les lieux du royaume où il serait appelé.

Au printemps de 1708, il se rendit à Lyon et y resta

près d'un an. En 1709, il fut appelé à Genève, puis à Nancy, par le duc de Lorraine, pour tailler un de ses officiers qui fut guéri; d'autres succès dans cette ville lui valurent de rester près d'un an dans cette ville, sur l'invitation du prince.

Appelé ensuite à Liège, Frère Jacques y passa l'hiver de 1711; en 1712, il tailla seize malades à Strasbourg. La même année, il fut sollicité d'aller à Vienne en Autriche; il en partit le 11 avril 1713 pour Venise où il n'opéra point. Il passa ensuite à Padoue, à Rome où il fit plusieurs opérations et fut présenté au pape.

Enfin, las de voyager et voulant revoir son pays, Frère Jacques sortit de Rome et, sans arrêt, continua jusqu'à l'Etandonne. Son père et sa mère étaient morts et il n'y trouva plus que des neveux auxquels il distribua quelque argent. Désireux de mener une vie pieuse et tranquille, il se retira d'abord chez les Bénédictins, puis chez son ami Laurent Decart, à Besançon, où il mourut, après une maladie de trois semaines, le 7 décembre 1714. (*)

Un autre empirique, Frère Côme, devait, quelques années plus tard, compléter l'œuvre de Frère Jacques et apporter d'autres perfectionnements à la taille périnéale qui a été avantageusement remplacée par la taille hypogastrique.

(*) C'est la date que donne Morand (15) en se basant sur un extrait mortuaire signé par le vicaire de la paroisse. Velpeau (18) fait mourir Frère Jacques en 1720.

# CONCLUSIONS

Jacques Beaulieu, dit Frère Jacques, peut être considéré comme un de ceux qui ont contribué à transformer la taille périnéale.

Avant Cheselden, il pratiqua la taille latéralisée et on peut lui attribuer le mérite de cette découverte.

Mais il faut reconnaître que, dépourvu de toute connaissance anatomique, il fut surtout guidé par le hasard, et que, sans avoir été un charlatan, il ne fut guère qu'un empirique, plus heureux que prudent.

# BIBLIOGRAPHIE


(1). Bayle et Thillaye. — *Biographie médicale*, 2 vol. in-8°, Paris, 1855.

(2). Chauvel (J.). — *Cystotomie*, Dict. encycl. des Sc. méd. en 100 vol., t. XXV, Paris, 1880.

(3). Chéreau (A). — *Baulieu (Jacques de)*, Diction. encycl. des Sc. méd. en 100 vol., t. VIII, Paris, 1876.

(4). Desnos (E). — *Histoire de l'Urologie*, Encyclopédie française d'urologie, t. I, in-8°, Paris, 1914.

(5). Dionis. — *Cours d'opérations de chirurgie*, 4e éd., in-8°, Paris, 1740.

(6). Fosseyeux (M.). — *L'Hôtel-Dieu de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle*, in-8°, 438 p., Paris, 1912.

(7). Frère Jacques, l'*Urologie du Praticien*, 10 janvier 1929.

(8). Hamonic (N.). — *Le lithotomiste Frère Jacques, Rev. clin. d'andrologie et de gynécologie*, 1919.

(9). Jeanbrau (E.). — *La part de la France dans la genèse et les progrès de l'Urologie*, Leçon d'ouverture de la clin. des mal. des voies urinaires

de la Fac. de Montpellier, *Journ. d'Urologie*, pp. 433-465, déc. 1922.

(10). Lecène (P). — *L'évolution de la chirurgie*, in-12, 354 p., Paris, 1923.

(11). Le Roy (R.) & Gillard (H.). — *Le plus habile des lithotomistes de l'Europe au* xviii[e] *siècle : Jacques Beaulieu, dit Frère Jacques, Paris Médical*, 2 mai 1914.

(12). Lister (M.). — *Voyage à Paris* (A Journey to Paris), p. 207, in-8°, London, 1699.

(13). Méry (Jean). — *Observations sur la manière de tailler dans les deux sexes pour l'extraction de la pierre, pratiquée par Frère Jacques*, in-32, 89 p., Paris, MDCC.

(14). Monnier (D.). — *Les Jurassiens recommandables*, in-8°, 504 p., Lons-le-Saunier, 1828.

(15). Morand. — *Opuscules de chirurgie*, Paris, 1768-1772.

(16). Saviard. — *Recueil d'observations chirurgicales*, in-8°, Paris, 1702.

(17). Vacher. — *Histoire de Frère Jacques, lithotomiste de Franche-Comté*, in-12, Besançon, 1766.

(18). Velpeau. — *Article Taille*, du Dictionnaire en 30 volumes, t. XXIX, Paris, 1844.

*Saumur. — Imprimerie M. CHEVALIER*